



## **AVIS PUBLIC**

### **DEMANDE DE DÉMOLITION D'IMMEUBLE**

**AVIS PUBLIC** est par la présente donné :

QU'une demande d'autorisation de démolition a été faite en conformité avec le Règlement RV-2017-16-56 concernant la démolition d'immeubles et ce pour l'immeuble suivant :

Un bâtiment principal portant le numéro d'immeuble 188, rue Saint-Joseph, secteur Lévis et le numéro de lot 3 018 751 du cadastre de Québec.

Que le bâtiment est la propriété de Stéphanie Charest et que ladite demande a été présentée par procuration par Oïkos Construction Inc.

Que, conformément à l'Arrêté numéro 2020-074 du ministre de la Santé et des Services sociaux en date du 2 octobre 2020, toute procédure qui implique le déplacement ou le rassemblement de citoyens, qui fait partie du processus décisionnel est remplacée par une consultation écrite annoncée 15 jours au préalable par un avis public.

Une consultation écrite sur cette demande de démolition d'immeuble aura lieu 3 février 2021 au 18 février 2021. Toute personne qui veut s'opposer à la délivrance de ce permis de démolition peut transmettre son opposition motivée par écrit et nous la faire parvenir au plus tard 15 jours suivant la publication de l'avis ou l'affichage de l'avis sur l'immeuble concerné, à David Gagné, secrétaire du comité de démolition soit par courriel à l'adresse [dgagne@ville.levis.qc.ca](mailto:dgagne@ville.levis.qc.ca) ou par courrier au 996, rue de la Concorde, Lévis, G6W 0P8.

Donné à Lévis, le 3 février 2021.

David Gagné, secrétaire du comité de démolition